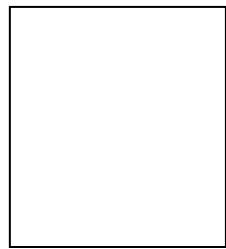


ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CAMBRAI



Fiche d'inscription - Année universitaire 2020/2021
COMMISSION D'ADMISSION OU D'ÉQUIVALENCE

MARDI 2 JUIN 2020



DEMANDE D'INTÉGRATION EN

2^e année 3^e année 4^e année 5^e année

Communication - design graphique

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : Prénom :

Vous êtes un homme : une femme

Votre situation de famille : Célibataire Marié Autre

Né (e) le : / / 19 À Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. portable : E-mail (écrire lisiblement)

FORMATION SECONDAIRE

Êtes-vous titulaire du baccalauréat : OUI NON

Si oui : série du baccalauréat : Année d'obtention :

N° d'identifiant étudiant (INE) :

FORMATION SUPÉRIEURE

Année scolaire	Intitulé des études suivies	Établissement avec adresse	Diplôme en cours	Diplômes obtenus
2019/2020				
2018/2019				
2017/2018				

() Sollicite un Aménagement d'horaire pour cause de handicap.

A le signature du candidat

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CAMBRAI



COMMISSION D'ADMISSION OU D'ÉQUIVALENCE – SESSION 2020

La commission locale d'équivalence ou d'admission permet aux candidats pouvant justifier d'études accomplies dans l'enseignement supérieur français relevant du ministère de la Culture ou du ministère de l'Education Nationale ou d'un établissement étranger, d'intégrer l'école. Le niveau d'intégration dans le cursus fait l'objet d'appréciation par un jury de l'école.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

CANDIDATS FRANÇAIS

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- une photo d'identité à fixer sur la fiche d'inscription,
- une lettre de motivation,
- la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- le certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté,
- la copie des diplômes obtenus,
- le certificat de participation à la journée de préparation à la défense,
- Chèque d'inscription au concours de 20 €, libellé à l'ordre du Trésor Public

CANDIDATS ÉTRANGERS

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- une photo d'identité à fixer sur la fiche d'inscription,
- une lettre de motivation,
- copie de votre carte de séjour et/ou visa en cours de validité,
- copie du diplôme obtenu certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté (équivalence au baccalauréat),
- test de compréhension du français (TCF) - niveau B1 minimum pour les années non diplômantes (2 et 4) et niveau B2 pour les années diplômantes (3 et 5).

Les coordonnées des centres agréés pour la délivrance de ce certificat peuvent être obtenues sur le site internet suivant : www.ciep.fr/tc/agrees.htm

- Chèque d'inscription au concours de 20 €, libellé à l'ordre du Trésor Public

ENVOI DU DOSSIER

Les dossiers complets doivent être transmis une semaine avant la date de la commission - dernier délai - cachet de la poste faisant foi - à l'adresse suivante :

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART

Secrétariat pédagogique

130 Allée St-Roch – 59400 CAMBRAI

03 27 83 81 42 - contact : mratte.esacambrai@gmail.com